



1^{ère} COMPAGNIE D'ARC
DE VESOUL

Monsieur le président **de l'Agglo de Vesoul**, Mme la vice-présidente *délégée aux sports*, Mmes et MM. les élus et responsables d'association, M.THUAULT, ARCHERS JE VOUS SALUE.

Je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux pour fêter à la fois **les 60 ans de notre compagnie**, ainsi que l'inauguration de la rénovation de notre pas de tir, dont les histoires respectives sont liées.

C'est en 1958 qu'un éducateur stagiaire du centre éducatif de Frotey (Michel THUAULT) incorpore le tir à l'arc dans les activités sportives de l'établissement et essaie de créer une compagnie dont il prend la présidence provisoire.

Faute d'un nombre suffisant d'archers majeurs (21 ans à l'époque) une annonce est passée dans l'Est Républicain en vue d'intéresser des adultes à cette discipline.

Après divers échanges de courrier, coups de téléphone et autres entrevues une première réunion de concertation regroupant 10 personnes a lieu le 16 Mars 1959 et la première assemblée constitutive a lieu le 23 Mars 1959 avec M.ROYER élu Président. Les entraînements se pratiquent dans le parc du château de Frotey qui héberge le centre éducatif.

Suite au décès de M.ROYER en 1969 la 1^o compagnie est mise en sommeil jusqu'en 1976 avec la constitution d'un bureau provisoire et puis d'un bureau élu en 1977. Les séances d'entraînement avaient lieu soit sur le terrain de sport de Frotey soit au gymnase Jean-Macé à Vesoul.

Ensuite les entraînements en salle auront lieu au gymnase Despoulain à Pusey pour être établi de façon pérenne au gymnase Lasalle.

A la création de la zone de loisirs du lac, une surface a été dédiée au tir à l'arc, qui est devenue le pas de tir actuel.

En 1978 l'ASPSAV crée une section tir à l'arc avec **un 1^{er} protocole. En 1990, un 2^{ème} protocole d'accord est signé entre cette section et la 1^o Compagnie d'Arc. Il sera** revu en 2005 et perdure toujours à l'heure actuelle.

Concernant le pas de tir tous les présidents successifs de la 1^o Cie épaulés par l'ensemble des archers ainsi que l'ensemble de la CAV (élus, membres des services

techniques) ont fait de leur maximum afin de **rendre cet espace sportif** attractif, tant pour les archers que les usagers de cette zone qui parfois sont nos spectateurs.

Mais depuis 1980 à 2016 ces installations avaient bien vieilli et méritaient un sérieux renouvellement. Suite à une réunion de travail entre les services de la CAV et nous-même l'ensemble 8 cibles désuètes, voir dangereuses vu leur instabilité, a été remplacé, le pas de tir a été couvert, et les 2 conteneurs CNC, **offerts par l'ASPSAV**, qui nous avaient bien rendu service ont été remplacés par ce magnifique bungalow. Ensuite des équipements annexes mais très utiles ont été installés, reprise de la clôture, récupérateur d'eau de pluie et tout dernièrement toilettes sèches. Tous ces équipements réalisés avec une étroite collaboration entre les services de la CAV **que je remercie vivement** et nous même rendent ce pas de tir agréable à utiliser et nous savons qu'il fait nombre d'envieux auprès de nos confrères d'autres compagnies.

A l'avenir si une opportunité de nous raccorder à moindres frais sur les réseaux électriques ou eau, se présente nous ne saurions la refuser

Je tiens à dire quelques mots sur notre compagnie. Celle-ci compte actuellement 65 licenciés de 9 à 73 ans, et si la plupart pratiquent ce sport en loisir une dizaine d'entre nous font régulièrement des compétitions avec d'honorables résultats en accumulant les titres et places d'honneur en championnat départemental et voire régional d'autant plus difficile depuis les grands régions, et 2 de nos archers (Michael et Brice) réussissent à se qualifier régulièrement pour les championnats de France avec de bons résultats . Notre compagnie est régulièrement sollicitée pour organiser des séances d'initiation de tir à l'arc (périscolaires, clubs sportifs, **Centre de rééducation de Navenne** et maintenant séminaire cadre de sociétés, journée sports de la fonction publique) et bien sûr manifestation liée à la CAV (fête du lac, journée OIS...)

Je me dois de souligner et de remercier tous les bénévoles(Entraîneurs, Archers ou non, etc), qui contribuent par leur participation active, à la bonne marche de notre Compagnie. Sans eux, rien ne serait possible.

La bonne humeur et la convivialité sont nos mots d'ordre et j'invite toute personne désirant essayer le tir à l'arc, à venir nous rejoindre.

M. le président de l'Agglomération, je vous laisse la parole

Après discours des officiels.

Il ne manque plus qu'une chose à l'heure actuelle : c'est de baptiser notre pas de tir et nous avons décidé de le nommer : pas de tir à l'arc Michel Thuault et M Thuault je vous demande donc de dévoiler ce panneau.

(Remise des trophées offerts par Michel, je te propose de la faire nominativement. Je peux m'y coller avec notre Fondateur, si tu le souhaites).